

**PROCÈS-VERBAL DE LA 36^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL PRÉRETRAITÉ ET RETRAITÉ
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

**Tenue le 28 mai 2024 de 15 h 15 à 17 h 00
Au Pavillon 3200 Jean-Brillant de l'Université de Montréal, local B-1248
Cette assemblée est aussi accessible en Zoom
Cette assemblée est suivie d'un cocktail**

Membres du conseil d'administration présents :

- Martin Lambert, Président
- René Rosa, Vice-président
- Sylvie St-Pierre, Secrétaire
- Normand Laquerre, Trésorier
- Joanna Frongillo, Administratrice
- Marc Perrault, Administrateur et Webmestre

28 personnes sont présentes et 6 personnes assistent à distance via Zoom

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la 35^e assemblée générale annuelle 2023
3. Mot du président
4. Adoption des états financiers 2023-2024
5. Nomination d'un vérificateur pour 2024-2025
6. Rapport du responsable du Comité des rentes et des assurances
7. Sondage pour l'organisation des activités
8. Page Facebook
9. Recrutement
10. Nos disparus
11. Élections
12. Varia
13. Levée de l'Assemblée
14. Remerciements et invitation au goûter

L'Assemblée générale débute à 15 h 20

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la 35^e assemblée générale annuelle 2023

Le procès-verbal est adopté.

3. Mot du président

Martin Lambert souhaite la bienvenue aux membres présents.

Il souligne que la salle et le stationnement sont une gracieuseté de l'Université de Montréal et l'en remercie.

Il mentionne que nous allons continuer à organiser des activités en tenant compte de nos moyens et du temps que nous pouvons y consacrer.

Il invite les membres présents à participer activement à l'assemblée.

4. Adoption des états financiers 2023-2024

Normand Laquerre présente les états financiers qui ont été vérifiés par Jean-Pierre LeClerc.

Il mentionne que l'Association a effectué un placement d'un montant de 25 000\$. Une membre demande pourquoi le placement apparaît en négatif dans les revenus. Normand Laquerre indique que ce sera corrigé l'année prochaine.

Un membre demande le nombre de personnes membres de l'Association, réponse 466.

Question en lien avec un montant de 35\$ à donner au gouvernement pour OSBL. Normand Laquerre répond que cela apparaît dans le détail des dépenses liées du Registre des entreprises.

Une membre félicite le Conseil d'administration pour le placement.

Les états financiers sont adoptés.

5. Nomination d'un vérificateur pour 2024-2025

Normand Laquerre mentionne qu'il a demandé à Jean-Pierre LeClerc de poursuivre à titre de vérificateur. Aucune autre candidature n'est proposée.

La candidature de Jean-Pierre LeClerc est proposée et ce dernier accepte.

La candidature de Jean-Pierre LeClerc est adoptée.

6. Rapport du responsable du Comité des rentes et des assurances

- a. Martin Lambert présente les points apparaissant dans le Power Point présenté lors de l'assemblée générale en lien avec les assurances

- Question d'une membre : est-ce qu'il existe une mise à jour de tout ce à quoi on a droit au niveau des assurances? Réponse : voir sur le site de la DRH ou sur le site de la Croix Bleue comme adhérent
- Question d'une membre : est-ce qu'il y a une révision des coûts à tous les ans? Réponse : oui
- Commentaire suite à la présentation de l'augmentation des coûts : il n'y a pas seulement le coût des médicaments qui augmente mais aussi les honoraires des professionnels.

b. Martin Lambert présente les points apparaissant dans le Power Point présenté lors de l'assemblée générale en lien avec le régime de retraite

Normand Laquerre mentionne que le Conseil d'administration a adopté une résolution afin d'obtenir un avis externe d'une firme d'actuaire en collaboration avec les autres groupes (excluant les professeurs) sur, entre autres, le fonds de stabilisation, la PED (provision pour écarts défavorables) et le lissage de l'actif, pour un montant de 1020\$.

- Question d'une membre : est-ce que les placements vont bien? Réponse : oui
- Question d'une membre : est-ce que le remboursement du congé de cotisation de l'Université va dans la caisse? Réponse : oui, les informations sont disponibles sur le site de RRUM.
- Question d'une membre : est-ce qu'on surveille toujours les placements ESG? Réponse : oui

7. Sondage sur l'organisation des activités

Joanna Frongillo présente les résultats du sondage sur les activités, tel que mentionné dans le Power Point présenté lors de l'assemblée générale.

Elle mentionne que seulement 27 personnes ont répondu au sondage.

Une liste d'activités a été proposée mais pas nécessairement par plusieurs personnes.

Moments privilégiés pour la tenue des activités : en semaine.

Pas beaucoup de participants aux activités organisées.

Dîner de Noël au Plaza Centre-ville : nous avons eu des commentaires indiquant que c'était difficile d'accès. Nous avons donc décidé de tenir l'activité au Cercle des HEC le 1^{er} décembre 2024.

Cabane à sucre : on ne voulait pas nécessairement économiser sur la location d'un autobus, on voulait plutôt rentabiliser. Même en ne louant pas d'autobus, on a quand même réussi à s'organiser pour que les personnes n'ayant pas de transport puissent venir.

Visite d'un vignoble : nous sommes présentement à organiser une visite au vignoble pour le début septembre 2024.

Des personnes ont demandé si on organiserait des visites à l'extérieur de Montréal, exemple Boston. Joanna indique que c'est difficile à organiser mais si un membre veut s'en charger, le Conseil d'administration va aider.

Joanna invite les membres qui veulent organiser des activités à nous en faire part et que le Conseil d'administration va aider.

Commentaire d'une membre : c'est dommage qu'il n'y ait pas de sorties en autobus comme avant. Elle pensait que si on fournissait l'autobus, il y aurait des personnes intéressées. Réponse : Dans l'invitation à la cabane à sucre, on a donné la possibilité aux gens d'indiquer s'ils avaient besoin de transport. Si le nombre avait été élevé, on aurait réservé un autobus. Pour la sortie au vignoble prévue en septembre, on prévoit la location d'un autobus.

Question d'une membre : pourquoi les gens participent moins ? Réponse des membres : les différentes régions ou associations autres que l'APRÈS l'UM offrent des activités.

Normand Laquerre mentionne qu'on doit faire attention à l'utilisation de l'argent que nous fournissent les membres à titre de cotisations et que si cela est justifié, nous dépenserons pour des activités.

Un membre mentionne que le but de l'Association est de protéger les intérêts des membres et que nos fonds de 53 000\$ ce n'est pas si gros si on a besoin des services d'actuaire.

Joanna Frongillo mentionne que le but premier de l'Association est de protéger les droits des membres.

8. Page Facebook et site Web

Mot de remerciements à Gisèle Picard pour son travail à tenir à jour la page Facebook de l'Association et remise d'un cadeau.

Marc Perrault mentionne qu'il a communiqué avec Serge Généreux afin de lui offrir de l'aide pour la mise à jour de la page Facebook, mais ce dernier a indiqué qu'il continuerait seul.

Marc Perrault mentionne que le nouveau site Web est en ligne. L'ancien site est toujours en ligne parce que certains membres ont de vieux ordinateurs. Jean-Pierre Baril n'a pas procédé à sa mise

à jour parce que rien ne lui a été envoyé. On indique qu'il serait mieux de n'avoir qu'un seul site Web.

Marc Perrault mentionne que le nouveau site Web est aussi adapté pour la lecture sur un téléphone.

Adresse du nouveau site Web : <https://www.apres-l-um.com/>.

Joanna Frongillo mentionne que les personnes ayant une adresse courriel Vidéotron ont de la difficulté à recevoir les courriels de l'APRÈS l'UM lors d'envois massifs. Souvent, ces courriels se retrouvent dans les « Indésirables ». Le membre devrait alors indiquer que ce courriel est légitime et mettre l'adresse courriel de l'APRÈS l'UM dans ses contacts afin d'éviter ces désagréments.

Marc Perrault mentionne que si les gens veulent mettre des choses sur notre site Web, de l'en aviser.

Question d'une membre : est-ce que le coût pour le site Web va augmenter? Réponse : non, peut-être même diminuer parce qu'on est un OBNL.

Commentaire d'une membre : remerciements pour le site Web et le bulletin

9. Recrutement

Joanna Frongillo explique que les nouveaux recrutements se font :

- De bouche à oreille;
- Lors de la réception des nouveaux retraités;
- Suite à l'envoi du dernier Bulletin à tous les retraités non enseignants de l'Université;
- Un courriel sera dorénavant envoyé aux nouveaux retraités (à l'aide d'une liste qui nous est transmise par la DRH) afin de leur présenter l'Association et les solliciter.

10. Nos disparus

Sylvie St-Pierre explique que le RRUM ne nous envoie plus la liste des décès afin de se conformer à la Loi sur la protection des renseignements personnels. Donc, quand nous constatons qu'une personne n'apparaît plus sur la liste des cotisations fournie par Fiducie Desjardins, nous cherchons son avis de décès sur le Web. Nous ne mentionnons à nos membres que les décès qui sont confirmés par un avis de décès.

Commentaire d'une membre : elle ne comprend pas que le RRUM ne nous donne plus cette information. Réponse : il y a déjà quelqu'un qui a déposé une plainte à l'Université pour avoir transmis ce type d'information.

11. Élections

11.1 Nomination d'un président d'élections

M. Jean-Pierre LeClerc a été désigné par l'Assemblée pour être président d'élections.

11.2 Nomination d'un secrétaire d'élections

M. Jean-Pierre LeClerc a été désigné par l'Assemblée pour être secrétaire d'élections.

11.3 Mises en nomination

La candidature d'une équipe indissociable a été présentée :

Martin Lambert, président

René Rosa, vice-président

Normand Laquerre, trésorier

Sylvie St-Pierre, secrétaire

Joanna Frongillo, administratrice

Margaret Lapointe, administratrice

Marc Perrault, administrateur et webmestre

Aucune autre candidature n'a été présentée.

11.4 Élection des administrateurs

La candidature de l'équipe a été élue par acclamation.

12. Varia

- Une membre est surprise que les paiements par virement Interac se fassent à Normand Laquerre alors que les paiements par chèques se font à l'APRÈS l'UM. Normand Laquerre explique que les virements effectués à son nom sont déposés directement dans le compte de l'APRÈS l'UM. Par contre, les paiements de factures de l'Association sont faits via sa carte de crédit personnelle et l'APRÈS l'UM le rembourse par la suite. Les remboursements de l'APRÈS l'UM nécessitent deux signatures, soit celles de Martin Lambert et Sylvie St-Pierre. Tout est indiqué dans les états financiers.

13. Levée de l'assemblée

L'assemblée a été levée à 17 h 02.

14. Remerciements et invitation au goûter

Martin Lambert remercie les membres pour leur participation, leurs questions et commentaires.

S'il y a d'autres questions, les envoyer par courriel à l'Association.

La présentation Power Point sera mise sur le site de l'Association.